



# Présence

# Internationale

Rue Lt. Freddy Wampach 23  
1200 Bruxelles  
Email: [info@pbi-belgium.org](mailto:info@pbi-belgium.org)  
<https://pbi-belgium.org/>  
BNP Fortis: BE07 0011 0164 5366

BELGIQUE-BELGIE  
P. P.  
4800 VERVIERS 1  
P 001436



N° 131

Ed. resp. : M. Vasic, Rue Lt. Freddy Wampach 23, 1200 Bruxelles - Bureau de dépôt : Verviers 1 - Envoi non prioritaire à tarif réduit  
Abonnement : 7 euros - Cotisation de sympathisant : 15 euros - Cotisation de membre effectif : 20 euros

## Du nouveau à propos des attestations fiscales

Cette année commence par une très bonne nouvelle pour notre association : suite à une demande d'agrément, introduite en 2018, pour pouvoir délivrer des attestations fiscales, nous avons enfin reçu l'accord du Ministère des Finances début février 2020. Grâce à un avis positif du Ministre des Affaires Etrangères, la demande de PBI-Belgium a été acceptée pour les années 2019 et 2020. Il va sans dire que nous demanderons la reconduction de cette mesure pour les années à venir.

Concrètement, **si le total de vos dons au profit de PBI-Belgium atteint au moins 40 euros sur l'ensemble de l'année, nous vous délivrerons une attestation fiscale.** Cette mesure s'applique aussi aux ordres permanents, pour autant que leur montant total annuel atteigne 40 euros.

Les attestations sont accordées par le Ministère des Finances mais vous recevrez la vôtre par l'intermédiaire de PBI. Nous envoyons les attestations fiscales par courrier, en mars de l'année suivant celle au cours de laquelle vous avez effectué le(s) versement (s). L'attestation fiscale est établie au nom du titulaire du compte à partir duquel le don a été effectué.

En ce qui concerne les membres, la loi sur les attestations fiscales nous interdit de délivrer une attestation fiscale pour les cotisations (ou abonnements). Cependant, si le total de vos versements dépasse le montant de la cotisation minimale (15 euros), la différence entre le total des versements que vous avez effectués et le montant de la cotisation, entrera en ligne de compte. Si cette différence est égale ou supérieure à 40 euros, vous recevrez une attestation fiscale. En clair, pour avoir droit à votre attestation fiscale en tant que membre, votre cotisation de 15 euros - qui, elle, n'est pas déductible fiscalement - doit être versée en sus des 40 euros donnant droit aux abattements, soit un montant annuel de 55 euros au moins.

Nous nous réjouissons de pouvoir vous proposer une procédure plus directe que l'aide via PBI-France que nous vous avions décrite fin 2019. **N'hésitez pas à inaugurer cette possibilité sans attendre en versant votre contribution au compte BE07 0011 0164 5366 de PBI-Belgium.** Nous vous en remercions chaleureusement d'avance.



### Témoignage de Yaneth Bautista (Colombie) à propos de l'accompagnement de PBI :

« Nous nous sommes sentis très importants, quand nous avons commencé à arriver aux réunions avec les autorités, accompagnés par PBI, avec leurs gilets verts, et les autorités ont commencé à nous regarder différemment. »

### Au sommaire

#### Mexico /Mexique

Mensenrechtenverdedigers van het Casa del Migrante Saltillo steeds vaker in het nauw  
Pagina 2

Le nouveau président mexicain bloque le retour de la caravane des migrants  
Page 3

Le féminicide, un nouveau défi pour le gouvernement ?  
Page 4

#### Colombie

La Colombie au centre de débats à la session du Conseil des Droits de l'Homme à Genève  
Page 5

Témoignage de la volontaire Sophie Helle sur son expérience  
Page 6

#### Dans le mouvement

Publications  
Page 8



PEACE BRIGADES INTERNATIONAL est une organisation internationale impartiale et indépendante de tout gouvernement, toute tendance politique ou croyance religieuse. PEACE BRIGADES INTERNATIONAL organise une présence internationale dans les zones de conflit armé à la demande d'associations locales menacées afin de sauvegarder l'espace nécessaire à l'action de la population civile en faveur d'un dialogue et d'une résolution non violente des conflits. PEACE BRIGADES INTERNATIONAL est une organisation officiellement reconnue par les Nations Unies.

## Mexico

### Mensenrechtenverdedigers van het Casa del Migrante Saltillo steeds vaker in het nauw

*Alhoewel het recht op emigreren werd vastgelegd in artikel 13 van de Universele Verklaring van de Rechten van de Mens, wordt dit nog al te vaak door verschillende personen en instanties geschonden.*



Het Casa del Migrante Saltillo

In de deelstaat Coahuila in het noorden van Mexico bieden de medewerkers van het Casa del Migrante Saltillo (*Migrantenhuis Saltillo*, CMS) al 18 jaren humanitaire, juridische en psychologische hulp aan migranten op weg naar de VSA. Daarbij ondervinden ze echter vaak laster, bedreigingen en intimidaties die hun werkzaamheden belemmeren en hun leven in gevaar brengen.

In juli 2019 veroordeelde het CMS openlijk een actie van de federale politie : die had geprobeerd om een migrantenhuys binnen te dringen met als doel de personen te inspecteren die zich in het huis bevonden. Nochtans verbiedt artikel 76 van de Migratiewet de autoriteiten om dit soort migratie-inspectiebezoeken af te leggen in migrantenhuizen. Vorig jaar veroordeelde de bisschop van Saltillo ook al de risico's die het werk voor veel werknemers van het CMS met zich meebrengt. Hij wees op het geweld waar zij mee te maken krijgen en de straffeloosheid ten aanzien van de misdaden die tegen hen worden gepleegd.

Onlangs, op 28 december 2019, kreeg het CMS te maken met de afsluiting van de watertoevoer naar het migrantenhuys. Hierdoor werd de migranten het recht op water en hygiëne ontnomen, terwijl zij vaak al extreem kwetsbaar zijn. Alhoewel het CMS inmiddels opnieuw is aangesloten op het waternet, ging deze gebeurtenis ook gepaard met een serie lasterpraatjes tegen de directeur van de organisatie, Alberto Xicontécatl Carrasco. Door verschillende lokale nieuwsmedia werd zijn legale werk als mensenrechtenverdediger in een kwaad daglicht gesteld.

De aanvallen tegen de verdedigers van de rechten van migranten maken nog eens te meer duidelijk hoe in Mexico en in de hele regio migratie wordt gecriminaliseerd. Daarnaast bewijzen deze aanvallen dat er constant schendingen plaatsvinden van het recht om de mensenrechten te verdedigen, alhoewel diezelfde verdediging van de mensenrechten een plicht van de Mexicaanse staat zou moeten zijn.

Volgens een onderzoek van Front Line Defenders, gepubliceerd in september 2019, zijn de meest voorkomende risico's en bedreigingen voor deze mensenrechtenverdedigers : andere arrestaties, deportaties, rechtszaken, laster, stigmatisering, ongewenste controles en intimidatie in de huizen en gemeenschapscentra. Front Line Defenders roept op om het belangrijke werk te erkennen dat organisaties zoals het CMS doen met als doel om niet alleen de rechten van de migranten te beschermen, maar ook om lokale steunnetwerken te creëren die helpen om te bouwen aan een inclusieve samenleving waar diversiteit wordt gerespecteerd.

In deze context steunt PBI het werk dat het Casa del Migrante Saltillo uitvoert. PBI begeleidt het werk van de organisatie in haar integrale zorg voor migranten en vluchtelingen. Bovendien willen we graag nogmaals het belang onderstrepen van voorzorgsmaatregelen om de medewerkers van het CMS te beschermen, om zo de fysieke en emotionele integriteit van de mensenrechtenverdedigers en de migranten te kunnen waarborgen.

Artikel van PBI-Nederland

### PBI Projecten zoeken veldvrijwilligers

In de vijf projectlanden van PBI werken veldvrijwilligers aan '*making space for peace*': de bescherming van mensen en organisaties die bedreigd worden. PBI is regelmatig op zoek naar nieuwe veldvrijwilligers in Mexico, Guatemala, Honduras, Colombia en Kenia. De veldvrijwilligers werken en wonen in teamverband gedurende een jaar of langer. De teamleden komen uit verschillende landen en middels een roulatiesysteem wordt er iedere keer één lid vervangen uit het team.



## Mexique

### Le nouveau président mexicain bloque le retour de la caravane des migrants

*Le président mexicain Andrés Manuel Lopez Obrador fait plus que ce que lui demandait le président américain Donald Trump. Plus de 3 000 migrants arrêtés, et presque autant de déportations immédiates. L'article qui suit a été publié dans le journal La Libre Belgique du lundi 27 janvier 2020.*

Ils clament qu'ils reviendront mais on les voit défaits, dépités, démoralisés. Certains migrants honduriens étendent les bras à la manière de christ crucifiés, comme s'ils n'avaient plus nulle part où aller. S'ils reviennent un jour au Mexique, ce ne sera pas en "caravane". Car la caravane migratoire 2020, dix jours après son départ le 15 janvier du Honduras, s'est soldée par un cuisant échec : plus de 3 000 migrants arrêtés, et presque autant de déportations immédiates vers le Honduras, le Salvador et dans une moindre mesure le Guatemala.

#### Onze kilomètres

Même les exilés les plus aventureux n'ont pu parcourir que onze kilomètres en territoire mexicain, à la suite de leur traversée chanceuse du fleuve Suchiate, près de la frontière de Ciudad Hidalgo, entre l'État de Chiapas et le Guatemala. Pour les personnes fuyant la violence et la misère du triangle nord d'Amérique centrale, le temps des grandes traversées collectives du Mexique à travers jungles, montagnes et déserts semble donc révolu. En matière de politique migratoire, le cap est mis sur la fermeté, en conformité avec les exigences du président américain Donald Trump.

#### Un espoir douché

L'élection du président Andrés Manuel Lopez Obrador (AMLO) en décembre 2018, aux côtés des progressistes du Mouvement de régénération nationale (Morena), avait pourtant donné de l'espoir à de nombreux exilés qui s'étaient vu proposer des visas humanitaires ou même des visas de travail. D'après un communiqué gouvernemental de mars 2019, l'heure était à un "changement de paradigme au profit de l'accueil humanitaire et de l'insertion professionnelle des migrants" : faute d'être les bienvenus aux États-Unis, ils seraient au moins bien accueillis de l'autre côté du Rio Grande.

Le prédécesseur d'AMLO, l'ex-président Enrique Peña Nieto (2012-2018), s'était au contraire distingué par sa politique de déportation massive des exilés centraméricains, et ce, avant même que le président américain Donald Trump succède à Barack Obama en 2016. Cependant, même dans ce contexte politique peu favorable, les caravanes migratoires des années précédentes avaient réussi, progressivement, à établir leur droit de passage à travers le Mexique, sensibilisant l'opinion publique aux conditions tant d'extrême violence que d'extrême pauvreté qui poussent ces populations à fuir leurs pays.

#### Sous la menace de sanctions commerciales

Le rapport de force s'est inversé en juin dernier, lorsque le président américain Donald Trump a menacé



*Police militaire mexicaine près de Ciudad Hidalgo*

son voisin méridional de sanctions commerciales sur tous ses produits d'exportation vers le marché américain.

Dans les jours suivant cette annonce, faite au terme d'une période de ralentissement significatif de l'économie mexicaine, le locataire de la Maison-Blanche a obtenu de Mexico un accord obligeant ce dernier à réduire de moitié le flux de la migration irrégulière, toutes nationalités confondues, vers la frontière sud des États-Unis.

Quand la caravane migratoire s'est mise en marche cette année, elle arrivait quelques mois seulement après le déploiement, dans les États de Tabasco et Chiapas, de milliers de membres d'une nouvelle force de police militarisée appelée Garde nationale, en application de cet accord du 7 juin 2019 entre le secrétaire d'État américain Mike Pompeo et son homologue mexicain Marcelo Ebrard.

#### Au détriment de la lutte contre le crime

Prévue au départ pour faire face à une situation sécuritaire toujours plus difficile, cette force d'élite a finalement été envoyée contre les migrants, à la frontière avec le Guatemala, avec à la clé une diminution drastique du flux de clandestins qui parviendraient à faire la traversée jusqu'à la frontière américaine, au-delà même des attentes de M. Trump.

Ce recul de l'immigration irrégulière à la frontière sud des États-Unis se voit notamment reflété dans la chute de 75 %, entre juin et janvier dernier, du nombre de migrants en situation irrégulière qui s'y sont fait arrêter par la Border Patrol (CBP). Une "réussite" qui contraste avec le bilan sécuritaire préoccupant du gouvernement d'AMLO.

En effet, plus de 35 000 homicides ont été commis au Mexique en 2019. Cette année a été la plus meurtrière dans l'histoire contemporaine du pays, avec également un nombre record de plaintes pour extorsion, enlèvement et traite d'êtres humains.

Clément Detry





## Mexique

### Le féminicide, un nouveau défi pour le gouvernement ?

*Bien que le féminicide ne soit pas une violation des droits des femmes récente, il y a eu au Mexique une augmentation dramatique des assassinats de femmes pour des raisons de genre au cours des dernières années. Cela semble un défi pour la nouvelle administration qui n'a pas montré jusqu'à présent beaucoup de sensibilité ni de volonté politique pour résoudre ce problème.*

En 2018, dans son étude mondiale sur les homicides de femmes pour des raisons de genre, l'Organisation des Nations Unies a démontré que rien qu'en 2017, 87000 femmes avaient été intentionnellement tuées et, parmi celles-ci, plus de 50 000 l'avaient été par leurs conjoints ou par des membres de leurs familles. Ce dernier chiffre signifie que, sur cette année de référence, 137 femmes sont mortes chaque jour dans le monde pour des raisons de genre.

Le féminicide est défini comme une forme de violence sexuelle exercée par des hommes contre les femmes, comme une stratégie de contrôle patriarcal dont l'expression maximale est le meurtre des femmes. Cette catégorie a été développée dans le cadre de la théorie féministe des années 70. Diana Russell aurait utilisé pour la première fois le terme « féminicide » (*femicide* en anglais) au Tribunal international des crimes contre les femmes de Bruxelles en 1976 pour désigner les meurtres misogynes.

Au Mexique, d'après le Procureur Général Alejandro Gertz Manero, le féminicide a explosé de façon inquiétante au cours des cinq dernières années, avec une augmentation du 137%. En 2019, le gouvernement mexicain a enregistré 1006 féminicides.

La violence à l'égard des femmes fait partie du phénomène généralisé de violence qui a frappé le Mexique ces dernières années. La lutte entre les cartels et les inégalités économiques constituent des facteurs à l'origine de ces effusions de sang dans le pays.

Les féminicides d'Ingrid Escamilla et Fátima Cecilia Aldrighett - qui se sont produits en février 2020 - ont eu un si grand impact sur le pays qu'ils ont déclenché une vague de manifestations, des commentaires de rage sur les réseaux sociaux et la réclamation par la société civile de la mise en place de mesures visant à lutter contre la violence envers les femmes.

Cela devient un test important pour le président du pays, Andrés Manuel López Obrador. Certains groupes sociaux ont décrit sa réponse comme anémique, insensible et condescendante. Au milieu d'une violence croissante et en l'absence d'une réponse efficace du gouvernement, les mouvements féministes se sont renforcés depuis l'année dernière. La mise en œuvre de protocoles d'enquête avec une perspective de genre et une prise de conscience du problème par les autorités en charge des enquêtes sont quelques-unes des demandes des mouvements féministes envers le gouvernement. Au milieu de cette situation, le Procureur Général a rendu publique son intention d'apporter des modifications au type pénal de féminicide et de le changer pour un homicide aggravé. Cette proposition a été énergiquement condamnée par la société civile et a mis en évidence l'absence d'une politique de genre dans l'adminis-

tration publique. La Cour Suprême de Justice a rejeté la proposition du Procureur en soulignant que l'homicide aggravé des femmes est inconstitutionnel car il viole le principe d'égalité. Le féminicide n'est pas puni différemment parce que c'est une femme, il est puni différemment parce que c'est un crime de haine basé sur le sexe.

Rappelons que le Mexique a été condamné en 2009 par la Cour Interaméricaine de Droits de l'Homme dans l'affaire « Champ de Coton », pour son manque de diligence dans les enquêtes sur les disparitions et les meurtres de 4 femmes à Ciudad Juarez. C'est d'ailleurs le premier jugement dans lequel la Cour se prononce sur le féminicide. Certes le féminicide n'est pas récent. Il faudra pourtant que le gouvernement prenne en compte les recommandations faites par la Cour dans l'affaire « Champ de Coton » et visant à ce que les mouvements féministes ont mis en avant au cours des derniers mois pour garantir aux femmes et filles une vie exempte de violence.



*Manifestation contre les féminicides à Oaxaca*

Si la violence envers les femmes est une problématique qui touche tout le Mexique, la situation des femmes défenseuses des droits humains est particulièrement dramatique. Il s'agit d'un des groupes les plus vulnérables aux persécutions, du fait que les femmes sont doublement ciblées : pour leur condition de genre, d'une part, et pour le travail qu'elles effectuent, d'autre part. A titre d'exemple, entre l'année 2012 et l'année 2017, ont été enregistrées 280 attaques contre des femmes défenseuses, 15 exécutions extrajudiciaires et au moins quatre disparitions forcées. En accompagnant des organisations féministes, telles que Consorcio para la equidad y el diálogo parlamentario à Oaxaca, PBI-Mexique porte une attention spéciale à cette problématique. D'après l'organisation México Evalua, l'Etat mexicain d'Oaxaca occupe la sixième place dans le pays en matière de féminicides.

Susana Hernández



## Colombie

### La Colombie au centre de débats à la session du Conseil des Droits de l'Homme à Genève

Dans le cadre de la session du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU, qui se tient à Genève du 24 février au 20 mars, deux rapports concernant la Colombie ont été présentés : d'une part, le Rapport Annuel de la Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Droits Humains, Michelle Bachelet, « Situation des droits humains en Colombie » ; d'autre part, celui du Rapporteur spécial sur la situation des défenseur(e)s des droits humains, Michel Forst, selon lequel la Colombie est « le pays avec le plus grand nombre de défenseurs tués en Amérique latine »



Session du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU à Genève.

Dans son discours, la Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Droits Humains, Madame Bachelet, a souligné que « la défense des droits humains reste une tâche à haut risque en Colombie. En 2019, a-t-elle précisé, nous avons documenté 108 assassinats de défenseurs des droits humains ; au 19 février de cette année, mon Bureau avait confirmé 4 cas et 31 autres étaient en cours de vérification. Les chiffres du bureau de la Defensoría del Pueblo sont encore plus élevés. L'institution a documenté 134 cas d'homicides en 2019. » Pour Michel Forst, Rapporteur spécial sur la situation des défenseur(e)s des droits humains, « la grande majorité des défenseurs des droits humains sont en danger et leurs risques ont augmenté au cours des trois dernières années, depuis la signature de l'accord de paix ». Fort de sa connaissance de la situation des défenseurs des droits humains dans le monde, il affirme que « la Colombie continue d'être le pays avec le plus grand nombre de défenseurs tués en Amérique latine et les menaces à leur encontre ont explosé dans un contexte de taux d'impunité élevé ». De fait, « historiquement, le taux d'impunité des homicides contre les défenseurs en Colombie a été d'environ 95 %, par rapport au taux d'impunité des cas d'homicides malveillants connus des autorités, qui se situe entre 86,58 % et 94,30 % ». Face à cette situation, il ne peut que regretter le fait que les défenseurs des droits humains continuent d'être « délégitimés et criminalisés par certains acteurs étatiques ».

D'autres sujets épineux ont été abordés par ces rapports, comme la « persistance de niveaux élevés de violence, qui ont provoqué de graves violations des droits humains, dont 36 massacres », ou encore l'augmentation de la violence sexuelle. Pour les Nations Unies, le taux de violence sexuelle en 2018 fut le plus élevé des 10 dernières années (52,3 victimes pour 100 000 habitants). Le

rapport souligne que, malgré cela, « la réponse des autorités aux violences sexuelles et sexistes est restée insuffisante. » Le rapport de Madame Bachelet souligne également qu'entre « janvier et novembre 2019, des sources non gouvernementales ont signalé le meurtre de 45 personnes LGBT ». De même, les rapports expriment leur « profonde préoccupation face au nombre élevé de meurtres d'autochtones au Cauca », tout en précisant qu' « entre janvier et novembre 2019, le bureau de la Haut-Commissaire a enregistré le meurtre de 66 membres du peuple Nasa dans le nord du Cauca. »

L'action des forces publiques de sécurité a également été pointée du doigt par ces rapports. D'une part, le bureau de la Haut-Commissaire a documenté 15 cas d'exécutions extrajudiciaires : « ce chiffre est le plus élevé enregistré par le bureau de la Haut-Commissaire depuis 2016 ». D'autre part, ce bureau a « documenté des cas d'allégations de tortures et de mauvais traitements commis par la police ». En ce qui concerne la gestion des manifestations, les Nations Unies continuent d'exprimer leur préoccupation concernant les procédures d'intervention de l'escadron mobile contre les émeutes.

La Belgique a également pris part aux débats et, lors de l'une de ses interventions, elle a demandé au gouvernement colombien de prendre des mesures pour mettre fin au cycle de violence et d'impunité.

Lors de ses deux interventions au Conseil, PBI a insisté sur les violences systématiques contre les défenseur(e)s des droits humains et la nécessité d'un « engagement gouvernemental plus élevé en faveur de la mise en œuvre de l'Accord de paix, des politiques efficaces de garantie publique pour les défenseur(e)s, systématiquement victimes de meurtres, des mesures globales et collectives de prévention et de protection, et le démantèlement des structures héréditaires du paramilitarisme. »

Comme l'a dénoncé publiquement la Commission colombienne de juristes, « face à cette grave constatation, le gouvernement de la Colombie a rejeté le rapport du Rapporteur spécial Michel Forst comme manquant d'objectivité, a même remis en question son mandat et a été jusqu'au point de dénaturer les propos du Rapporteur pour les contester ». Pour la même Commission colombienne de juristes, « insulter le Rapporteur, à l'instar de ce que le Gouvernement a fait avec le rapport de la Haut-Commissaire aux Droits Humains, est irresponsable de son obligation de garantir les droits humains à la société colombienne. »

Vincent Vallies



## Colombie

### « Du vécu qui nous marque et qui nous définit » Témoignage de la volontaire Sophie Helle sur son expérience de 18 mois au sein d'une équipe colombienne de PBI.



*La suisse Sophie Helle, fraîchement rentrée de Colombie, a publié une série de textes pour la tribune Jet d'Encre (voir le site [www.jetdencre.ch](http://www.jetdencre.ch)), autour de pensées et de réflexions développées durant son expérience de 18 mois au sein de l'équipe de PBI basée à Bogota. Comme tout autre volontaire international, elle y a réalisé un travail d'accompagnement auprès de défenseurs des droits humains colombiens en danger pour leur engagement. Dans ses textes, Sophie Helle raconte son vécu, qui l'a à la fois marquée et définie. Deux de ses articles en particulier permettent de mieux connaître le genre de vie et la manière de travailler d'un volontaire international dans une équipe de PBI. Nous les reproduisons ci-dessous en les unissant l'un à l'autre : le premier fait état des aléas de la vie en communauté durant la mission sur le terrain et le second parle des avantages mais aussi des difficultés de l'absence de hiérarchie chez PBI.*

#### Ils s'aiment comme ils se détestent

6h, le réveil sonne. Il l'éteint vite pour ne pas réveiller sa voisine de chambre. A pas feutrés, il embarque son linge, ses habits, et sort de la pièce. Alors qu'il veut entrer dans la salle de bains, la porte est fermée. Il attend. Une fois la chasse d'eau tirée, une collègue en sort. Elle est surprise de le croiser de si bon matin. Cheveux ébouriffés et yeux gonflés, elle ne pose pas de questions et retourne se coucher. Vingt minutes plus tard, la mission est accomplie : il est douché et vêtu, la journée peut commencer. Personne ne comprend pourquoi il se lève à l'aube. Pour lui, c'est sa garantie d'avoir un espace à soi avant que la journée agitée ne commence. Il vit là où il travaille, avec 10 autres collègues. D'autres vivent à l'extérieur mais ont aussi pour lieu de travail cette même maison. L'interaction sociale est infinie, et l'espace pour soi limité. Il identifie rapidement ses besoins. L'un d'eux : un petit-déjeuner dans le calme et la sérénité. La première demi-heure, tout fonctionne comme désiré. 7h30, d'autres lève-tôt se joignent. Puis arrivent les plus stressés : ceux qui se sont levés et douchés en 10 minutes et qui ont une réunion à l'extérieur. Leur énergie corporelle est trop intense pour lui. Il respire, maintient son calme. Et puis, la petite question rapide de travail lui est posée, « juste pour être sûr ». Et là, c'en est un peu trop – il rappelle son besoin de ne pas parler boulot avant de rentrer dans le bureau. Les règles de coexistence, si difficiles à définir et si dépendantes des membres de cette mini-communauté. On les travaille, les adapte. On essaie de se respecter, de définir ses limites et de respecter celles d'autrui. Se laver les mains avant de manger, laisser la porte de sa chambre fermée, mettre le lait dans le frigo, ... Ces petits trucs bêtes mais si importants pour que l'on se sente bien. Tous formatés mais d'un pays différent, on apprend à vivre ensemble.

Je te respecte, t'observe du coin de l'œil quand tu cuisines, et finis par te demander. Je me laisse influen-

cer. 9h, la matinée est lancée, il est concentré dans le bureau à lire les e-mails reçus. L'ambiance de travail est bonne, tout le monde s'est levé du bon pied. Le sourire lui monte aux lèvres lorsqu'il entend le quatrième « Bonjour ! » depuis la porte et y découvre la collègue croisée à 6h du matin. En pyjama, elle rentre dans le bureau pour y distribuer tendresse et attention. La chanceuse ne travaille pas aujourd'hui. Il aurait très envie de lui demander où est-ce qu'elle a sauvegardé la dernière version du rapport, mais il veut respecter son jour de repos. Lorsqu'elle le salue, elle lui indique spontanément son emplacement. Il est soulagé.

Elle n'est pas totalement déconnectée. Va-t-elle pouvoir se reposer dans une maison qui lui sert à la fois de foyer et de bureau ? Elle n'en est pas très convaincue. D'ailleurs, elle passe son temps libre à l'extérieur, jonglant entre cinéma, café, Skype avec amis proches et événements culturels. C'est ça sa stratégie pour se ressourcer et déconnecter. Parfois, elle ouvre un carnet et essaie d'y griffonner quelques idées. La seule activité qu'elle aime faire dans la maison, c'est cuisiner. Elle attend que les heures de travail soient derrière elle pour aller dans la cuisine. Une petite musique de fond, elle se laisse porter par la mélodie et ce qu'elle trouve dans le frigo. Ça lui rappelle l'époque où elle avait son chez soi, rien que pour elle. Elle est tranquille, déconnectée. Il est 20h. Elle sursaute au bruit de pas d'un collègue – elle était persuadée que plus personne ne travaillait à cette heure-ci. Il lui raconte sa journée, bien qu'elle n'ait rien demandé. Il semblerait qu'il ait besoin de s'exprimer et d'être écouté. Et puis, comme elle est, au fond, un peu curieuse du déroulement de cette journée, ils discutent. D'autres collègues viennent renifler le contenu de ses casseroles et se joignent à la conversation. Ils rient de situations absurdes, la musique change, et l'énergie se transforme. Ils sont comme des membres d'une même famille : ils ne se sont pas choisis. Ils s'aiment comme ils se détestent.





# A m é r i q u e s

## Ici, pas de hiérarchie

Je ne suis ni stagiaire, ni responsable de projets, ni directrice. Ici, pas de hiérarchie. Le chef, c'est toi, c'est moi, nous sommes tous au même niveau. Ton avis compte autant que le mien et tu es tout autant responsable de la prise de décisions que moi. Cette structure organisationnelle est horizontale. C'est bizarre, impossible de se plaindre que les décisions prises soient mauvaises ou que les hauts cadres n'en fassent qu'à leur tête.

Les règles du jeu ? Une participation équitable et pragmatique de tous les membres de l'organisation. Ici, tu exprimes tes points de vue en mettant de côté tes préférences personnelles. Enfin, du moins tu essaies. Règles posées, on rentre dans le jeu : participation active lors de débats et engagement à l'utilisation du consensus pour se mettre d'accord. Tu es partout tout le temps, ta tête bouillonne d'idées. Jeu subtil de prise de positions, tu es déterminé et apprends le compromis. La patience est de mise.

En fait, ça marche comment une organisation horizontale ? Sommes-nous vraiment tous

égaux à l'heure de prendre une décision ? Mon collègue est si convaincant lorsqu'il expose un argument, et ma maîtrise de la langue est bien meilleure que celle de ma collègue. Pourtant, ses arguments sont de poids, voilà déjà tellement d'années qu'elle travaille dans cette structure. Plus d'éloquence, moins d'expérience, une chose est certaine : les jeux de pouvoir ne peuvent pas être évités. Je prends conscience de l'importance d'autres règles en vigueur : avoir un représentant par équipe, des espaces de consultation réguliers avec celle-ci, des procédures claires en interne sur les processus de prises de décisions, ... Et puis, la confiance. Une règle qui n'en est pas une, qui n'est jamais explicitée, et qui est pourtant si fondamentale. Si la confiance ne règne pas, la discussion devient alors impossible. Et le consensus encore moins. Un conflit dans une équipe ou un collègue grincheux, on ne peut pas passer outre. Du coup, on doit aussi travailler à la construction d'équipe, à cet espace de travail sain afin que tout le monde s'y sente légitime et à l'aise. On a alors recours à d'autres outils : tu me dis ce que tu penses de moi, et je te dis ce que je pense de toi. Avec

honnêteté, franchise, mais aussi respect. Je m'approprie les outils de la communication non-violente. Tout à coup, le « tu es insupportable ces dernières semaines » se transforme en un ressenti du moi à toi, sans jugement. Je suis à l'écoute, prête à me remettre en question, partager mes doutes. Et grandir.

La confiance s'installe. Et je comprends qu'on ne peut pas complètement faire la séparation entre le privé et le professionnel. Je vois mon collègue qui arrive les yeux gonflés et ne peut ignorer son manque de patience depuis qu'il a perdu un être cher. Tu cherches l'équilibre – qu'est-il absolument fondamental que les collègues sachent pour que nous puissions bien fonctionner ? On apprend des plus expérimentés de la vie en collectivité. Je reste bouche bée face à la maîtrise de

leurs émotions et à leurs capacités à définir leurs limites.

Après quelques mois, je saisis l'astuce : nul besoin de rentrer dans les détails, l'essentiel repose dans l'expression de ses besoins pour pouvoir bien travailler en équipe. Tu te lances : « ce ne sont pas des jours faciles pour moi, excusez-moi si je ne suis pas complètement disposée à tout

donner pour finaliser mon rapport ». Il enchaîne : « voilà 4 jours que je dors mal, il est possible que je sois un peu irritable et impatient. N'hésitez pas à me le dire si je ne m'en rends pas compte ». Étonnamment, une fois la nécessité exprimée, on se sentirait presque déjà apaisé et davantage disposé à travailler.

Et puis, dans notre réalité à triple vitesse, où chaque minute est comptée, pouvons-nous utiliser l'horizontalité ? Ces outils restent-ils pertinents ? Pouvons-nous les répliquer dans une structure verticale, où la direction a le dernier mot ? Tu es attaché à l'horizontalité et au consensus. Pas pour les heures de débat que cela implique, certainement pas. Mais finalement, c'est une structure organisationnelle où respect, écoute, ouverture à l'autre et empathie sont de mise. Et toi comme moi, on mérite un environnement quotidien basé sur ces valeurs, qu'il soit horizontal ou vertical. Il nous permet de reconnaître les dynamiques de pouvoir existantes, nos différences, et d'y travailler. Le directeur, la coordinatrice, le stagiaire, toi et moi, on a le droit de grandir, de mûrir. On a le droit d'exister.

Sophie Helle



*La volontaire Sophie Helle en situation d'accompagnement durant son séjour de 18 mois en Colombie.*



## Plus de 300 défenseurs des droits humains ont été tués en 2019

Le dernier rapport de Front Line Defenders fait état de 304 défenseurs des droits humains (DDH) assassinés dans le monde en 2019, dont la moitié dans des pays où PBI est présent et accompagne les DDH.

L'année dernière, 304 défenseurs des droits humains (DDH) ont été assassinés dans le monde, dont 106 en Colombie, 31 au Honduras, 23 au Mexique, 15 au Guatemala, 3 en Indonésie et 2 au Kenya. Plus de la moitié de ces meurtres ont donc été commis dans des pays où PBI est présent et accompagne les DDH. Le rapport comprend une analyse globale de la situation des DDH et se concentre sur les droits fonciers, le changement climatique, les droits LGBTI+ et des migrants, ainsi que les mégaprojets.

En 2019, 40% de tous les DDH tués se sont battus pour les droits fonciers et environnementaux, ainsi que pour les droits des autochtones. Ces assassinats doivent être compris dans le contexte de l'exploitation lucrative des ressources naturelles, de la corruption, de la faiblesse des gouvernements et de la pauvreté systématique. Victoria Tauli-Corpuz, Rapporteuse spéciale sur les droits des peuples autochtones, a déclaré devant le Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies en septembre 2019 : «L'extraction de matières premières sur la terre et le territoire des peuples autochtones, sans les avoir consultés au préalable de manière appropriée et sans leur avoir demandé leur consentement, est la principale cause de violations des droits humains à leur encontre. La violence, la criminalisation et les déplacements forcés sont également fréquemment enregistrés.» Les mégaprojets sont approuvés par les gouvernements pour stimuler le développement économique. Les DDH qui s'opposent à ces entreprises sont exposés à des risques majeurs. Par exemple, Samir Flores a été assassiné au Mexique en février 2019 après s'être opposé à un mégaprojet qui polluait l'eau locale.

En ce qui concerne les organisations accompagnées par PBI ayant été exposées à des menaces en 2019, le rapport de Front Line Defenders mentionne l'organisation guatémaltèque *Central Campesina Chorti Nuevo Dia* (CCCND) (p. 8), les DDH des fleuves San Pedro et Guapinol au Honduras (p. 17) et l'organisation LGBTI+ Arcoiris au Honduras (p. 18).



### «The Defenders»

#### Un court métrage de PBI sur les défenseurs des droits humains

Dans le cadre de la campagne «The Right to Defend : Portraits of Resilience, Hope and Solidarity», PBI publie le court métrage «The Defenders» de Manu Valcarce. Il donne la parole aux défenseur(e)s des droits humains, expose les risques qu'ils et elles prennent et démontre comment l'attention de la communauté internationale à travers PBI peut faire la différence.



Au cours des 20 dernières années, plus de 3500 défenseurs des droits humains ont été assassinés et plusieurs milliers de personnes ont été victimes de violences, de persécutions et d'attaques. Malgré ces dangers, les défenseurs des droits humains continuent de défendre celles et ceux qui n'ont pas de voix, rappelant aux États leurs obligations de respecter et de protéger les droits humains. En soutenant les défenseurs dans leur travail, PBI apporte ainsi une contribution importante sur le terrain.

Nous pensons que les histoires des défenseurs des droits humains sont un exemple de solidarité et d'humanité et méritent d'être connues. Publié en 2019 par PBI-UK, en espagnol avec des sous-titres anglais, le court métrage de Manu Valcarce dure 12:44 minutes. Il est certainement le prélude à un documentaire de PBI plus complet. Nous vous invitons à le découvrir sur le site de PBI-UK : <https://peacebrigades.org.uk>

